



Semaine du 1^{er} au 7 décembre 2008 n° **239**

Prud'homales le 3 décembre Chaque voix compte pour produire du droit

Sommaire

- **Consultation nationale CGT Cadres :** Votre travail, vous le voulez comment ?
- **Urgences hospitalières :** grèves dès lundi, sans conséquences pour les patients
- **Besançon :** un millier de salariés du CHU dans la rue pour l'emploi
- **Caisse d'Épargne :** grève pour les salaires
- **Protection maternelle et infantile :** une mission menacée
- **Presse écrite :** le SNJ-CGT quitte les travaux des États généraux
- **Magistrature :** en congrès, le syndicat de la magistrature appelle à la résistance
- **Industrie pharmaceutique :** mobilisation unitaire contre 100 000 suppressions d'emplois
- **Élections à la Caisse de prévoyance des cheminots :** la CGT première organisation chez les retraités SNCF
- **11-13 février 2009 :** colloque FMST « *Activité scientifique et condition de chercheur* »

Édito

C'est peu dire que les élections prud'homales ont été boycottées par les grands médias nationaux. Pas assez sexy, pas assez truculent comme sujet ? Pourtant ce mercredi, c'est une élection de tout premier ordre qui se tient. Par le nombre d'électeurs, 19 millions dont 18 millions de salariés. Par le fait que c'est la seule élection à laquelle peuvent participer les ressortissants étrangers qui pourtant participent à la richesse de notre pays. Parce que c'est un baromètre de la représentativité syndicale grande nature. On pourrait lui trouver bien d'autres intérêts, mais n'en retenons que deux : c'est une journée d'action gratuite à la disposition des salariés qui vont pouvoir exprimer colère et exigences vis-à-vis du gouvernement et du Medef dans un contexte de crise profonde. Enfin les prud'hommes sont une institution majeure dans la production de droits positifs pour les salariés. Dans huit cas sur dix, les salariés obtiennent satisfaction devant cette juridiction et quand ses jugements sont contestés en appel et en cassation, ils sont bien souvent confirmés. Preuve que les contentieux por-



tés par les salariés ne sont pas imaginaires, preuve encore de la qualité des motivations des jugements rendus par ces militants du droit que sont les conseillers issus des organisations syndicales. Songeons en effet que c'est par une décision prud'homale à Longjumeau que commence la lente agonie du CNE pour finir en abrogation. Songeons que c'est devant cette juridiction sociale que les premiers cas de harcèlement moral ont été jugés. C'est encore devant ces juges issus du monde de l'entreprise dans la section encadrement que l'on prend toute la mesure de la dégradation des conditions de travail, des rapports sociaux, des rémunérations, toute l'insécurité sociale dont les salariés les plus qualifiés sont victimes. C'est devant ces juges que beaucoup d'entre nous viennent un jour contester le décompte de leurs heures de travail. Alors vraiment, s'il est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte, c'est bien celui des prud'homales. Chacun d'entre nous peut en effet créer la bonne surprise. En finir pourquoi pas, avec un syndicalisme qui fait des cadres et ingénieurs des salariés « à part », « *au-dessus de la mêlée* » alors que chaque jour leur administre la preuve qu'ils sont, tout autant que les ouvriers-employés, de simples variables d'ajustement au service des actionnaires. Les salariés qualifiés et en responsabilité ont besoin d'un outil syndical qui reconnaisse la singularité de leurs rôles dans la construction d'un « *tous ensemble* » auquel tous les salariés sont attachés pour mener des luttes gagnantes. Dans cette élection, on regardera avec attention le poids que pèsera la CGT et particulièrement dans nos catégories dont la place numérique est grandissante dans nombre de régions. On regardera évidemment le taux de participation qui aura un sens dans le contexte de la crise actuelle. Ce 3 décembre, chacun peut créer la bonne surprise, en élisant plus de juges CGT, en donnant à la CGT le poids qui convient à la première organisation syndicale pour faire avancer les revendications.

Consultation nationale CGT Cadres **Votre travail, vous le voulez comment ?**

Les cadres sont de plus en plus victimes du stress au travail, lié notamment à une intensification du travail et plébiscitent l'attachement à la RTT et à l'augmentation de la part fixe dans les salaires. C'est ce qui ressort d'une grande consultation nationale interprofessionnelle organisée par l'Ugict-CGT entre le 15 septembre et le 15 novembre auprès des cadres des entreprises privées, publiques et de la fonction publique. Intitulée « *Votre travail, comment le voulez-vous ?* », elle a recueillies 2 210 réponses sur papier (deux-tiers des réponses) ou par Internet (un tiers). Les résultats montrent « *une montée du stress très préoccupante* » pour plus de 4 cadres sur 5, liée notamment à « *une intensification du travail (charges trop élevées, course au temps, etc.)* » et une « *critique des pratiques managériales (objectifs impossibles à tenir, exacerbation de la concurrence, etc.)* », explique Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de l'Ugict-CGT. Les cadres dénoncent également une « *dégradation qualitative du travail* », et font part d'un « *sentiment critique* » vis-à-vis des systèmes d'évaluation, la moitié des cadres interrogés estimant être jugés « *sur des critères arbitraires* ». La consultation montre un attachement très fort à la RTT pour près de 7 cadres sur 10 et un désir de « *voir la part fixe de leur salaire augmenter au détriment de la part variable* » chez près de 4 cadres sur 5. « *Cela exprime une recherche de sécurité dans le travail* » et « *un besoin de reconnaissance pérenne de sa qualification* », juge Marie-José Kotlicki. Les cadres aspirent à une « *promotion sociale et professionnelle* », qui prenne en compte « *non pas le travail réalisé vers la direction, mais le travail réalisé vers les salariés* », explique encore l'Ugict-CGT, qui va lancer en janvier une « *campagne d'information et de propositions pour changer les critères d'évaluation* ». Les cadres souhaitent également « *un autre rapport à la temporalité* », pour réussir vie privée et vie professionnelle, explique Marie-José Kotlicki pour qui « *l'encadrement aspire à retrouver un rôle contributif, un droit au désaccord, à l'esprit critique et à la participation aux décisions* ».



Urgences hospitalières

Grève dès lundi, sans conséquences pour les patients



L'Association de médecins urgentistes (Amuf) a confirmé vendredi la tenue d'une grève illimitée, mais sans conséquences pour les malades, à partir de lundi, estimant que le manque de crédits peut mettre en danger « *la sécurité des patients* ». Faute de crédits, « *la situation des hôpitaux est dramatique. 80 % sont en déficit et 20 000 emplois vont être supprimés cette année. Les conséquences pour la population risquent d'être dramatiques avec l'incapacité de certains services d'urgence et de Samu-Smur de répondre aux besoins* », a écrit l'Amuf dans un communiqué. Les urgentistes « *ne peuvent accepter une augmentation de leurs horaires de travail de 48 heures à 60 heures par semaine,*

comme cela est actuellement imposé dans certains hôpitaux », a-t-elle ajouté. Le syndicat Smarnu (anesthésistes des hôpitaux) s'est dit « *solidaire* » mercredi des revendications des médecins urgentistes. Le Smarnu appelle les anesthésistes, qui travaillent selon lui autour de 60 heures par semaine en moyenne, à refuser de faire plus de 48 heures à partir du 1^{er} janvier 2009.

Besançon

Un millier de salariés du CHU dans la rue pour l'emploi

Un millier de salariés du CHU de Besançon ont manifesté jeudi pour protester contre « d'éventuelles suppressions d'emplois » et une « diminution des RTT » à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, UNSA, SUD. Une délégation de treize personnes a été reçue par la direction de l'ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation), ont indiqué les syndicats. Le CHU de Belfort-Montbéliard est soumis à une réduction de 178 emplois sur 3 ans, comme les Centres hospitaliers de Dole (Jura) et de Lons-le-Saunier qui enregistrent respectivement une diminution de 84 et de 76 emplois.



Caisse d'Épargne

Grève pour les salaires



Un mouvement de grève à la Caisse d'Épargne, lancé par sept organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, SNE-CGC, FO, SUD et UNSA), a été suivi vendredi par 35 % des 43 500 salariés, à l'occasion de nouvelles négociations sur les salaires. La direction a fait ses dernières propositions, aussitôt qualifiées de « très insuffisantes » par l'intersyndicale, qui doit se réunir le 5 décembre « pour décider de la suite à donner au mouvement ». La direction a proposé une revalorisation générale de 1 % au 1^{er} janvier 2009, après une première proposition de 0,8 % au 1^{er} juillet envisagée initialement. « Nous avons également proposé un supplément d'intéressement de 1 000 euros par salarié et une augmentation de

rémunération pour les plus bas salaires de 2 % », a précisé un responsable du groupe Caisse d'Épargne. Les syndicats, qui demandent une augmentation générale de 4,5 % et un minimum de 130 euros mensuels supplémentaires pour les bas salaires, considèrent « la proposition patronale très insuffisante ».

Protection maternelle et infantile

Une mission menacée

Les médecins de PMI (Protection Maternelle et Infantile) souhaitent alerter l'opinion, dans un manifeste rendu public vendredi, sur la situation difficile des PMI, demandant aux pouvoirs publics les moyens d'exercer leur mission. Le syndicat national des médecins de PMI (SNMPMI) affirme que l'« État n'impulse plus aucune politique nationale globale de santé en faveur de la famille, de l'enfant et des jeunes ». Il critique la « réduction des moyens octroyés par de nombreux départements à la PMI, de plus en plus remise en question ». Reprenant un rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) de 2006, le syndicat souligne que, si la PMI n'a pas vocation à être « une médecine des pauvres », elle doit « rester orientée vers les populations socialement défavorisées ». Or, dans de nombreux départements, en pratique, la PMI « voit son périmètre réduit, tantôt au strict domaine de la protection de l'enfance, tantôt au champ de l'action sociale ».



« De très nombreux » départements ont « purement et simplement » supprimé leurs services de PMI, 48 départements sont « sous les normes » pour les consultations et 55 départements le sont en matière de personnels.

Presse écrite

Le SNJ-CGT quitte les travaux des États généraux



Le Syndicat National des Journalistes CGT a annoncé jeudi dans un communiqué qu'il quitte les États généraux de la presse écrite. « Constatant que tout est écrit d'avance, le SNJ-CGT se refuse à cautionner par sa présence ce simulacre de débat et de concertation », écrit le syndicat. Alors que les commissions commencent à rendre leur travaux, le SNJ-CGT a estimé que ces États généraux n'avaient « qu'un seul but » : « organiser le marché et la rentabilité d'un nouveau modèle économique au seul profit des actionnaires des grands groupes nationaux et multinationaux, notamment, face aux progrès du Web et d'Internet ». Selon le SNJ-CGT, il n'est question que de « verrous » à faire sauter « pour rentabiliser au maximum le

secteur ». Pour le syndicat, « l'État régulateur n'a plus qu'un objectif : faciliter les concentrations et garantir la meilleure rentabilité aux actionnaires des grands groupes, dont la plupart sont dirigés par des amis du Président ».

Magistrature

En congrès, le syndicat de la magistrature appelle à la résistance

Déjà critiquée de toutes parts, y compris au plus haut niveau de la magistrature, la politique de la garde des Sceaux, Rachida Dati, a été la cible d'appels à la « résistance » vendredi, lors du congrès du Syndicat de la Magistrature, classé à gauche et deuxième dans la profession. Ce congrès est « un moment de résistance », a lancé la secrétaire générale du SM, Hélène Franco, en ouverture de deux jours de débats au palais de justice de Paris, qui marquent le 40^e anniversaire du syndicat. Les magistrats du SM dénoncent pêle-mêle le « saccage brutal » de la carte judiciaire, un « acharnement déraisonné à faire appliquer » les peines plancher contre les récidivistes, l'« abjection philosophique » d'une « rétention de sûreté » après la prison pour les criminels jugés les plus dangereux ou encore les « attaques régressives » contre l'ordonnance de 1945, symbole de la primauté de l'éducation sur la répression des mineurs délinquants.



Industrie pharmaceutique

Mobilisation unitaire contre 100 000 suppressions d'emplois

Les 6 organisations syndicales représentatives dans la branche de l'industrie pharmaceutique, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et UNSA appellent l'ensemble des salariés de la recherche, de la production, de la promotion, des services supports à se mobiliser afin de défendre l'emploi menacé par des récentes annonces de plans de suppressions. Elles appellent à un rassemblement à Paris, mardi 16 décembre 2008 de 11h à 15h.

Élections à la Caisse de Prévoyance des cheminots La CGT première organisation chez les retraités SNCF



Les retraités de la SNCF, appelés pour la première fois à élire leurs représentants au conseil d'administration de la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Personnels de la SNCF (CPRP), ont placé la CGT en tête avec 38,5 % des voix se réjouit la première fédération syndicale des cheminots.

Selon les résultats détaillés, publiés par la CGT, du vote réalisé par correspondance entre le 5 et le 26 novembre, 71,5 % des 184 360 retraités inscrits ont voté. La CGT est arrivée en tête avec 38,50 % des suffrages, devant la FGRCF, qui n'est

pas une organisation syndicale, avec 29,17 % des voix. Du côté des syndicats, la CFDT a recueilli 7,48 %, suivie de l'UNSA (5,81 %), de la CFTC (5,35 %), de SUD-Rail (4,6 %), de la FGAAC (3,35 %), de FO (3,19 %) et de la CFE-CGC (2,54 %). Les retraités « viennent autant de faire part de leur exigence démocratique que de confirmer leur attachement à la Caisse de Prévoyance et de Retraite, à leur régime de protection sociale ainsi qu'à leurs droits », a commenté la CGT.

11-13 février 2009

Colloque FMTS : « *Activité scientifique et condition de chercheur* »



C'est le thème du colloque organisé par la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques (FMTS), en coopération avec l'Ugict-CGT, le SNEsup et le SNCS⁽¹⁾, dans les locaux de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée, les 11, 12 et 13 février 2009.

L'économie de la connaissance signifie la pénétration en profondeur des avancées scientifiques dans tous les rouages de la vie économique et sociale. La « *production* » de connaissances scientifiques plie sous le poids des impératifs financiers. La recherche fondamentale n'y trouve pas son compte. Le traitement des chercheurs, des ingénieurs, des enseignants s'en ressent ... dans le monde entier. Le « *travail scientifique* » est pris entre le long terme de la recherche et le court terme et la précarité des contrats.

Les débats se concentreront plus particulièrement sur 3 sous-thèmes :

- la Jeunesse et la science ;
- la condition de chercheur scientifique ;
- recherche, démocratie et développement durable.

Inscriptions : fmts@fmts-wfsw.org

ou par courrier postal : FMTS-WFSW - case 404 - 93514 Montreuil Cedex

⁽¹⁾ Syndicat National des Chercheurs Scientifiques-FSU